

De quoi s'agit-il ?

Savoir initier et suivre une demande PRADO, le service de retour à domicile de l'Assurance Maladie.

Cette fiche est destinée aux utilisateurs du module ViaTrajectoire Sanitaire disposant des habilitations pour créer et gérer une demande d'admission.

1. Créez une demande

Onglet « Sanitaire », « Créer un dossier »

SANITAIRE

Créer un dossier

2. Sélectionnez l'établissement et l'unité demandeuse

A l'aide des menus déroulants :

Etablissement * PURPAN - CHU TOULOUSE (310783048) ▼
Unité * Médecine Interne ▼

3. Renseignez l'identité du patient et créez le dossier

Complétez les champs puis cliquez sur

Créer le dossier

4. Cliquez sur l'orientation souhaitée pour votre patient

Puis renseignez chacun des onglets qui apparaissent afin de détailler les besoins et le contexte

Où souhaitez-vous orienter votre patient ?

<p>Soins Médicaux et Réadaptation (SMR)</p> <p>Les SMR proposent des bilans et/ou programmes de réadaptation pour prévenir ou réduire les déficiences et limitations d'activité des patients, et soutenir leur réinsertion sociale et/ou professionnelle soit dans le cadre de pathologies chroniques ou de handicap, soit dans les suites d'un épisode aigu médical ou chirurgical, en service polyvalent ou spécialisé, en hospitalisation complète, hospitalisation de jour et consultations.</p> 	<p>Hospitalisation A Domicile (HAD)</p> <p>L'hospitalisation à domicile (HAD) assure au domicile du patient des soins médicaux complexes et fréquents. Elle assure la continuité des soins, l'évaluation et l'orientation du patient grâce à une équipe de coordination pluridisciplinaire et médicalisée. Elle propose si besoin une prise en charge psychosociale ou des actions d'éducation thérapeutique. Elle peut être polyvalente (socle) ou spécialisée en réadaptation, ante et post partum ou enfant de moins de 3 ans.</p> 
<p>Unités de Soins Palliatifs (USP)</p> <p>Les unités de soins palliatifs sont dédiées à la prise en charge et à l'accompagnement de la fin de vie. Elles accueillent les patients relevant de situations complexes et qui nécessitent l'intervention et la coordination d'une équipe pluridisciplinaire aux compétences spécifiques. L'accueil peut se faire en ambulatoire (hospitalisation de jour) ou en hospitalisation complète.</p> 	<p>Programme d'Accompagnement du retour à Domicile (PRADO)</p> <p>Le Programme d'Accompagnement du retour à Domicile (PRADO) des patients hospitalisés est proposé un conseiller de l'Assurance Maladie si le service hospitalier est conventionné pour l'un des programmes suivants : bronchopneumopathie, insuffisance cardiaque, accident vasculaire cérébral, post chirurgie et patient âgé de plus de 75 ans. Il facilite le retour à domicile du patient en planifiant les premiers rendez-vous avec les professionnels de santé qui le suivront en ville, y compris en déclenchant l'intervention d'une aide-ménagère et/ou un portage de repas.</p> 

Si vous avez un doute sur l'orientation à choisir, cliquez sur « **utilisez l'aide à l'orientation** » afin d'être guidé

5. Choisir le service PRADO adapté en cochant et précisez si le patient est bénéficiaire ou non de l'Aide Médicale d'Etat

Les services de l'Assurance Maladie vous seront proposés si votre établissement est conventionné ou non.

Questionnaire ✓ Environnement ✓ Condition ✓

Orientation définie

Le patient est-il bénéficiaire d'une Aide Médicale d'Etat (AME) ?*

Oui Non

Sélectionnez le service PRADO adapté :*

Chirurgie

Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO)

Insuffisance Cardiaque (IC)

Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

PASSAGE EN ORIENTATION PRADO

PRADO, le service de retour à domicile

Votre unité ayant une convention avec un organisme de l'Assurance Maladie (141 - Caen), vous pouvez orienter le patient vers ce service si un retour à domicile accompagné par les professionnels de santé libéraux vous semble pertinent.

Éléments à prendre en compte dans la décision d'orientation du patient vers le service PRADO :

Le patient est-il bénéficiaire d'une Aide Médicale d'Etat (AME) ? Oui Non

Le patient a été informé et consent à cette demande

[Revenir sur le choix de l'orientation](#) [Rédiger une demande PRADO](#)

Confirmez votre choix d'orientation PRADO

6. Complétez le volet PRADO sélectionné et envoyez la demande à la CPAM conventionnée

Une demande de confirmation d'envoi apparaît

La demande est envoyée

CONFIRMATION

Vous avez entièrement validé le dossier Prado. Souhaitez-vous envoyer directement votre demande à la CPAM ?

[Envoyer la demande](#) [Ne pas envoyer](#)

7. Suivez l'avancement de la demande

La demande est envoyée et vous pouvez suivre l'avancement du dossier

Unités contactées

PRADO 141 - Caen Demande envoyée

Historique des échanges

Suivi du dossier

ENVOIS ET REPONSES

HISTORIQUE DES ACTIONS

? Besoin de plus d'informations

En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

[Cliquez ici !](#)

En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 - assistance@esante-occitanie.fr

Contactez-nous si besoin d'un accompagnement spécifique :
viatrajectoire@esante-occitanie.fr